



PTGE DU ROUBION ET DU JABRON

Compte-rendu de l'Atelier n°3 « Passer à l'action »

15 janvier 2026 - Charols

1 Organisation de la concertation

◆ Processus de concertation

Le processus de concertation mis en place dans le cadre de la démarche d'élaboration du Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin versant Roubion Jabron prévoit la tenue de 3 séries d'ateliers sur le territoire. Ces ateliers doivent permettre de partager avec les acteurs locaux les éléments du diagnostic et de construire avec eux les orientations stratégiques pour la future gestion de l'eau de leur territoire, notamment en lien avec le changement climatique.

Les objectifs initiaux de chacun des ateliers sont les suivants :

1- Prendre conscience :

- Partage des résultats de la rétrospective hydro climatique et de l'état des lieux (usages) et retours d'expériences sur des événements passés (sécheresses...)
- Partage des ordres de grandeur du bilan besoins-ressources actuel et sensibilisation à l'ampleur potentielle du changement climatique sur les ressources en eau.
- Projection du territoire à l'horizon 2050 en l'absence de PTGE : évolutions socio-économiques potentielles

2- Se projeter vers l'avenir :

- Partage du scénario d'évolution tendancielle
- Réflexions sur les actions à mettre en place sur le territoire, leurs points forts, points faibles et prérequis.
- Co-construction de scénarios contrastés en sous-groupe représentant des visions souhaitables pour le territoire

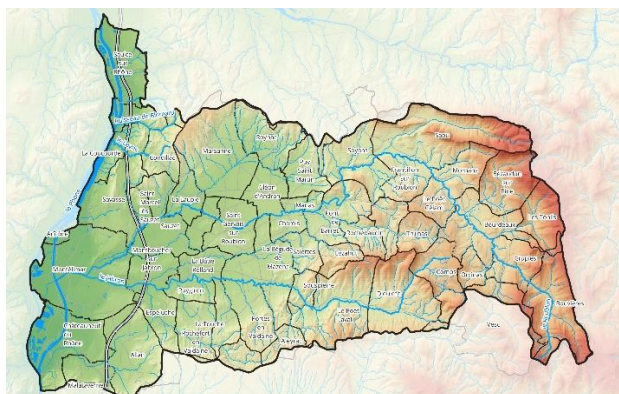
3- Passer à l'action :

- Rappel de la stratégie et de la vision à l'horizon 2050
- Élaboration du plan d'action (qui/quoi/comment/où/quand)

1/20

Le présent compte-rendu porte sur la tenue de la troisième série d'ateliers « Passer à l'action » qui a eu lieu :

- Secteur Amont :
Jeudi 15 janvier à 9h, à Charols.
- Secteur Aval :
Jeudi 15 janvier à 14h, à Charols.



◆ Participants

Les participants, qui mêlent élus et techniciens, représentent ainsi une diversité de structures :

- Collectivités : communes, EPCI, Conseil départemental, etc.
- Institutionnelles : EPTB, Chambre d'agriculture, DDT, Agence de l'eau, etc.
- Associatives et techniques : Fédération de pêche, CEN, etc.

La répartition élus / techniciens est précisée dans le tableau ci-dessous. La liste des participants est annexée à ce compte rendu.

ÉLUS	11
TECHNICIENS	23
TOTAL	34

2 Déroulement des ateliers et synthèse des échanges et contributions

◆ Déroulement global des ateliers

Chaque atelier se déroule en 2 séquences :

Introduction en plénière, pour présenter la stratégie mise à jour à la suite du COPIL 4 et les objectifs associés. BRLi explique l'objectif de l'atelier du jour, qui sera de s'approprier les actions proposées pour répondre aux objectifs de la stratégie et de se positionner sur leurs intérêts, pertinence et ordre de priorité pour le territoire dans le cadre du PTGE.



3/20

● **Travaux en sous-groupe :**

- Découverte et appropriation du catalogue d'actions, échanges sur les modalités de leur mise en œuvre ;
- Ebauche d'un plan d'action : priorisation des actions, chronogramme sur la durée du PTGE (2026-2031) et à plus long **terme** (horizon 2050).

◆ Travaux en sous-groupes

● **Cartes actions et modalités de mise en œuvre**

L'objectif de cette activité est de permettre aux participants de s'approprier le catalogue d'actions, de proposer des adaptations si besoin et de réfléchir aux modalités de mise en œuvre des actions proposées.

Le catalogue d'actions proposé est issu des travaux BRLi et des échanges précédents avec les acteurs du territoire, lors du COPIL n°4 et des ateliers de concertation n°2. Dans un souci de temps, certaines actions n'ont pas été présentées lors de l'atelier (comme les actions d'amélioration des connaissances ou très techniques).

Les supports suivants sont utilisés pour accompagner les échanges :

- Des cartes « Actions » avec un recto mentionnant le nom de l'action, et un verso détaillant l'objectif de l'action, les effets attendus (en m³ quand c'est possible), ainsi qu'une estimation des coûts.

Les chiffres proposés dans ces fiches constituent des ordres de grandeur établis à partir des données disponibles localement ou sur des territoires similaires.

- Des tableaux avec les différentes actions en ligne, et des colonnes « Objectif fixé », « Qui porte ? Qui participe ? Qui finance ? », « Où ? », « Autres remarques » ;
- Une carte A0 du territoire pour permettre de localiser les actions territorialisées.

Les participants sont donc invités à travailler successivement sur les différentes orientations stratégiques (de A à E), et à réfléchir aux questions suivantes :

- Est-ce que l'objectif de l'action vous semble réaliste et souhaitable en termes techniques et de coûts ? Quels moyens sont nécessaires ?
- Comment vous positionnez vous sur une action donnée (porteur, animateur, financeur, accompagnateur, ...) ?
- Y a-t-il des secteurs géographiques où l'action devrait être renforcée ?
- Quelles actions pourraient préciser ou compléter les mesures proposées ?

Compte tenu du temps imparti, il n'était pas attendu que l'ensemble des actions soit examiné.



4/20

Les principales réflexions des différents sous-groupes sur les différentes actions sont récapitulées dans les tableaux ci-dessous.

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
ORIENTATION A : RENFORCER LA SOBRIÉTÉ ET L'OPTIMISATION DES USAGES AEP				
RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC SUR LES USAGES ET LES CONSOMMATIONS D'EAU DANS LE SECTEUR TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> COPIIL du PTGE doit partager les enjeux, qui sont ensuite déclinés par les EPCI et communes. Etude des gros consommateurs dans les schémas directeurs 	<ul style="list-style-type: none"> DDT : permis pour les extensions des infrastructures SCoT : règles pour limiter les nouveaux camping / extensions (limiter les surfaces) EPCI : service de planification Le syndicat (Fédération régionale de l'hôtellerie de plein-air) : gère l'allocation des surfaces Augmenter l'implication des acteurs du tourisme et la prise de conscience 	Enjeu surtout sur l'amont	<ul style="list-style-type: none"> Gestion du stockage spécifique au tourisme pour permettre de limiter l'approvisionnement en journée.
RÉDACTION D'UNE « CHARTE » POUR LES AGRANDISSEMENT ET NOUVELLES INSTALLATIONS TOURISTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Tarifification saisonnière pour les touristes Limiter les extensions dans les secteurs où les ressources en eau sont sous tension Appuyer la notion de bien commun et la vision globale (spécificités amont – aval) Recyclage des eaux touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> Portage : SMBRJ SCoT PLU 	Echelle du BV	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation difficile des touristes Enjeu de la consommation foncière, au-delà de l'enjeu de la ressource en eau Il n'est pas possible d'agir sur la croissance démographique, le territoire a besoin d'actionner d'autres leviers, et le tourisme en fait partie
SENSIBILISATION DES USAGERS EN EAU POTABLE AUX ÉCONOMIES D'EAU ET	<ul style="list-style-type: none"> Actions déjà en cours, qui portent leurs fruits (tarifification, proposition d'équipements, etc.), qui sont à poursuivre/compléter 	<ul style="list-style-type: none"> Financements Agence de l'Eau (pour sensibilisation des particuliers et information des élus) Communes : mise en place par commune, avec échanges entre les communes et effet boule de neige 	<ul style="list-style-type: none"> Déjà fait dans certains secteurs (Marsanne par exemple), à généraliser Fléchage du public : scolaire, touristes, milieux urbains, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Impact important de la tarification sur la diminution des consommations. Besoin de différencier les usages : accompagnement des élevages raccordés aux réseaux domestiques, prendre en compte la « nécessité » de l'usage ? Enjeu de relai des informations,

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
<p>MISE EN PLACE DE PRATIQUES ÉCONOMES EN EAU POTABLE AUPRÈS DES USAGERS DOMESTIQUES ET NON DOMESTIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la communication sur les enjeux de l'eau auprès des citoyens : arrêtés sécheresse, grand cycle de l'eau, ressource utilisée au robinet et niveau de tension... Sensibilisation des scolaires Communication sur les efforts réalisés et leurs impacts (utiliser les retours d'expérience des communes) Obligation d'installer des stockages d'eau pluviale (notamment pour l'élevage) 	<ul style="list-style-type: none"> PTGE : réaliser des supports de communication à l'échelle du bassin versant SAUR : contrat de DSP avec sensibilisation, inscription de la clause dans le contrat avec EPCI Conseil Départemental : campagnes grand public (distribution de kits) 		<ul style="list-style-type: none"> Faire les liens avec les campagnes existant du Département Sensibilisation à poursuivre dans le temps, notamment auprès des nouveaux habitants
<p>AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DES RÉSEAUX AEP OÙ DES MARGES DE MANŒUVRE SONT ENCORE EXISTANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Priorisation des communes en fonction d'une évaluation coût/efficacité Les objectifs sont fixés par l'AE et les rendements conditionnent les financements (entre 50 et 85 %) Automatisation et télérelève : détection de fuites et remontée rapide des informations ILP < 2 m3/j/km S'assurer d'avoir des chiffres fiables Améliorer la sectorisation des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> Financement : AERMC Porteurs : Gestionnaires AEP 	<ul style="list-style-type: none"> Priorisation par secteurs / communes (avec un ILP > 5 par exemple) Communes avec tension sur la ressource (source qui baisse à l'étiage par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs communs sur le territoire ?

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
<p>PRIORISATION ET SUIVI DE LA GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX AEP</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des SDAEP sur toutes les communes 	<ul style="list-style-type: none"> Gestionnaires AEP Financements : AERMC, Département 	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic pour cibler les secteurs prioritaires à traiter (évaluation coûts/efficacité des travaux) Mutualisation des travaux avec ceux sur les voiries 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés de suivi à l'échelle du bassin vu la multiplicité des gestionnaires AEP
<p>MISE EN COMPATIBILITÉ DU PTGE ET DES DOCUMENTS D'URBANISME</p>	<ul style="list-style-type: none"> Via la représentation du PTGE dans les COPIIL SCoT Avoir des objectifs assez précis et explicites pour être intégrés dans les PLUi 	<ul style="list-style-type: none"> SMBRJ : faire le lien avec les services des SCoT et EPCI : impliquer des élus du SMBRJ dans les COPIIL SCOT ? EPCI et SCoT 	<ul style="list-style-type: none"> Echelle des SCoT 	<ul style="list-style-type: none">
<p>FORMATION DES ÉLUS CHARGÉS DE L'URBANISME AUX ENJEUX DE L'EAU ET À LA STRATÉGIE PTGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Créer un lien entre le PTGE, les SCoT et PLU Sensibiliser et apporter une vision globale aux élus Faire connaître ce qu'il se fait sur le territoire, intégrer les enjeux de l'eau et de l'urbanisme y compris sur le long terme Partage de Rex Mobiliser les élus et connaître leurs besoins via un questionnaire simple (où en sont-ils ? Compréhension de leurs enjeux) Opportunité des élections comme levier de sensibilisation : mobiliser les nouveaux élus eau / agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> EPCI : programme de formation, relai aux élus (réunion d'information des nouveaux maires, il serait possible d'intégrer une partie sur le PTGE) Intervention du SMBRJ pour le contenu des formations Département : Assises de l'eau Les élus doivent être suivis par les services de l'Etat sur la question. AMF CNFPT 	<ul style="list-style-type: none"> Echelle BV : tous les élus 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté à limiter la démographie Enjeu de mobilisation des élus : obligation de participation ? Visibilité sur les calendriers de révision des documents d'urbanisme

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
ORIENTATION B : SECURISER L'ACCES A LA RESSOURCE, NOTAMMENT EN PERIODE D'ETIAGE				
RÉALISATION D'UN INVENTAIRE DES PLANS D'EAU ET RETENUES EXISTANTES, DIAGNOSTIC DE LEUR FONCTIONNEMENT ET DE LEURS USAGES	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des données de la fédération de pêche • Régularisation des ouvrages existants • Surtout recensement des besoins de proximité et diagnostic du fonctionnement • Identification des enjeux écologiques 	•	•	
CO-CONSTRUCTION D'UN PROTOCOLE POUR L'UTILISATION OU LA CRÉATION DE RETENUES DE STOCKAGE AU BILAN SOCIO-ENVIRONNEMENTAL OPTIMISÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer les modalités de stockage et d'usage des retenues • Prendre en compte les retours d'expérience (Crest Sud) • Recherche de sites propices et réflexions sur les coûts • Enjeux de la communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte du protocole technique à l'échelle du département • Trio DDT/CA 26/SMBRJ pour se positionner sur les projets • Fédération de pêche à solliciter • Intégration de l'ensemble des acteurs (dont SID) • OUGC compétent sur les retenues 	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir en fonction des problématiques locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Acceptabilité sociale
LANCEMENT D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE, SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE SUR LA CAPACITÉ DE STOCKAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du type de retenues adapté : quoi, où, combien, pour quels usages • Stockage individuel ou collectif • Prise en compte des débits réservés 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectif pastoral : accès aux financements • EPCI : portage • AE : financement 	•	<ul style="list-style-type: none"> • Exemple du SCOT Drome : retenues pas complètement étanches pour permettre l'infiltration progressive

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
IDENTIFICATION DES CAPTAGES À SÉCURISER POUR DES RAISONS QUALITATIVES OU QUANTITATIVES ET PROPOSITIONS DE PISTES DE SÉCURISATION PRENANT EN COMPTE LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES EN EAU	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de bilan besoins-ressource : identifier les ressources mobilisables pour l'AEP (aujourd'hui et à l'avenir) et s'assurer de la disponibilité de la ressource face à l'évolution de la population 	<ul style="list-style-type: none"> Portage des études par les EPCI 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none">
RÉALISATION D'UN BILAN DE LA QUALITÉ DES EAUX ISSUES DES CAPTAGES DANS LE RHÔNE	<ul style="list-style-type: none"> Nécessaire ? Voir si le suivi des captages prioritaires peut être plus exigeant (nitrate) Plans d'action des captages sur 5 ans Besoin de modélisation pour identifier les flux souterrains impactant les captages 	<ul style="list-style-type: none"> ARS Gestionnaires AEP 	<ul style="list-style-type: none"> AAC – zones de captage prioritaire 	<ul style="list-style-type: none">
DÉFINITION DES MODALITÉS DE MOBILISATION DE LA RESSOURCE RHÔNE POUR L'AEP EN PÉRIODE D'ÉTIAGE	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance de la qualité des captages existants Réflexions sur l'amélioration de la sécurisation (maillage) sur les plans quantitatifs et qualitatifs à mener pendant la mise en oeuvre du PTGE 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Aval du BV 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux problématiques de pollution des ressources superficielles
SUIVI DE LA QUALITÉ ET DE LA THERMIE DES COURS D'EAU EN PÉRIODE D'ÉTIAGE	<ul style="list-style-type: none"> Lien quantitatif – qualitatif : l'ensemble des mesures pour préserver la quantité influencera la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Financement Agence de l'Eau (plan de gestion ripisylve) Accompagnement pratique : ADAF Animation : Fédération de pêche, SMBRJ 	<ul style="list-style-type: none"> BV, avec un enjeu de restauration de la ripisylve sur l'Ancelle 	<ul style="list-style-type: none"> Lien avec le tourisme Thèse EDF sur l'acclimatation des poissons à l'augmentation des températures

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de dispositifs d'alerte sur les seuils de qualité Identification des sources de pollution pour positionner ces stations : renforcement du maillage existant Enjeu de la préservation des ripisylves, végétalisation des berges (techniques de renaturation naturelle) Homogénéisation des données et communication 	<ul style="list-style-type: none"> DREAL/DDT ASA et canaux (vérifier s'ils existent toujours) 		
ORIENTATION C : RENFORCER LA CAPACITE DES SOLS A INFILTRER ET RETENIR L'EAU, AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DES MILIEUX				
<p>RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LES ÉCOULEMENTS DU BASSIN VERSANT DU ROUBION JABRON ET PRIORISATION DES ZONES OÙ RALENTIR L'EAU</p>	<ul style="list-style-type: none"> Arguments et connaissances pour fixer les objectifs sur les autres actions Création d'un plan territorial d'aménagement en hydraulique douce Modélisation hydraulique Lien avec l'étude PAPI (PAPI en cours d'instruction) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Prévoir une étude plus globale ou compléter celle-ci PTRCE : plan territorial de régénération du cycle de l'eau (plan d'action) 	<ul style="list-style-type: none"> Financement : AE, CD et CNR Mise en œuvre / portage : Collectivités, EPCI (ex CCVD dans le cadre du marathon de la biodiversité) Participation : Permalab, CA 26 (AMI en cours), EPCI, ADAF, SMBRJ (lien PAPI) ADAF : étude et proposition de plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> Démultiplication des petits ouvrages et aménagement sur l'ensemble du BV Ciblage des zones les plus intéressantes pour l'infiltration à l'échelle globale 	<ul style="list-style-type: none"> Forte technicité, cf. travaux Permalab Nord Drôme Prise en compte des contraintes à la parcelle pour les exploitations agricoles Sujet transversal qui reprend l'ensemble des actions d'hydrologie et aménagement du territoire
<p>RESTAURATION DES TRONÇONS DE COURS D'EAU PRIORITAIRES DU TERRITOIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu de gestion des écoulements 	<ul style="list-style-type: none"> AE SMBRJ 	<ul style="list-style-type: none"> Identification des tronçons prioritaires 	<ul style="list-style-type: none">

10/

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
	<ul style="list-style-type: none"> Les tronçons prioritaires (d'après de SDAGE) ont été restaurés ou sont en cours de restauration. Mais action à garder pour les futurs tronçons prioritaires 			
ELABORATION ET MISE EN CEUVRE D'UN PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE DES ZONES HUMIDES	<ul style="list-style-type: none"> A intégrer dans les documents d'urbanisme Faire le lien avec les documents d'urbanisme, GEMAPI, la future étude PAPI 	<ul style="list-style-type: none"> SMBRJ / établissements gemapiens 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les zones humides les plus à enjeux Espaces de bon fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Perte de foncier pour les agriculteurs : compensation ? Mise en place de « paiements pour services hydrologiques » ?
PLANTATION DE HAIES ET INVENTAIRE DU MAILLAGE BOCAGER	<ul style="list-style-type: none"> Etude sur l'efficacité des haies Protéger et améliorer les haies qui existent déjà Nb mètres linéaires à planter par an 	<ul style="list-style-type: none"> Financements : Département de la Drôme (appel à projet), CNR, EPCI (PAT), AERMC CA 26, Permalab, Agribiodrôme, ADAF SAFER SMBRJ 	<ul style="list-style-type: none"> Cibler les secteurs déficitaires 	<ul style="list-style-type: none"> A intégrer dans un programme d'hydraulique douce
RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE RÉTENTION DE L'EAU DANS LES SOLS AGRICOLES	<ul style="list-style-type: none"> Hausse de la matière organique dans les sols : important pour l'infiltration et le stockage de l'eau dans le sol Utilisation de déchets verts par les collectivités (broyage, compost, remise au champs) 	<ul style="list-style-type: none"> CA et ADAF : formation sur les pratiques EPCI : mise à disposition de déchets verts (plateformes de collectes) 	<ul style="list-style-type: none"> Voir la cartographie des sols et de la RFU 	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt de mobiliser les déchets liés aux élagages, la quantité reste limité pour un réel bénéfice agricole. Trouver d'autres ressources à mobiliser ?
MISE EN PLACE D'UNE GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES EN ZONE URBAINE	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu de gestion des surcharges des réseaux unitaires : déconnexion pluviale et assainissement Enjeu infiltration, désimperméabilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Financement AE Portage : collectivité – communes Moyens de police : instruction des permis, vérification de la conformité 	<ul style="list-style-type: none"> Sites à cibler pour désigner en fonction du sol / sous-sol Cibler les zones urbaines pour la désimperméabilisation 	<p>Aujourd'hui, les projets de désimperméabilisation sont entrés dans les mœurs, tous les acteurs soutiennent ces projets</p> <p>Difficulté pour les contrôler les particuliers : suivi des projets et certification des puits perdus</p>

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des particuliers à la gestion à la parcelle Schéma directeur des eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> Si porté par EPCI, faire financer par promoteur 		
AMÉLIORATION DE L'INFILTRATION DE L'EAU DANS LES SOLS FORESTIERS	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des connaissances sur les mesures qui peuvent aider à l'infiltration Sensibilisation des forestiers Définir le nb d'hectares à aménager Préserver l'existant 	<ul style="list-style-type: none"> CNPF / ONF : porteurs Syndicat des propriétaires forestiers 26 Centres de formation Département 26 et EPCI Exploitants forestiers et entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Amont du BV 	<ul style="list-style-type: none"> Moins d'impacts que dans les zones agricoles Préservation de l'existant Lien avec la lutte incendie (pistes forestières)
AIDES AU MAINTIEN DES PRAIRIES SUR LE TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Travail sur les filières et sur le financements des agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> CA 26 Agribiodrome 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none">
RENFORCEMENT DU SUIVI DES DÉBITS D'ÉTIAGE DES SOURCES À ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le suivi ONDE Suivre + de point sur les cours d'eau et les sources 	<ul style="list-style-type: none"> Porteur : SMBRJ pour centralisation des données 	<ul style="list-style-type: none"> Cibler les sources à enjeux 	<ul style="list-style-type: none"> Aussi enjeux patrimoniaux (importance des sources pour les habitants) et qualité des eaux (dont eau fraîche)
ELABORATION D'UNE STRATÉGIE FONCIÈRE LIÉE À LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES	<ul style="list-style-type: none"> A intégrer dans les documents d'urbanisme Faire le lien avec les documents d'urbanisme, GEMAPI, la future étude PAPI 	<ul style="list-style-type: none"> SMBRJ / établissements gemapiens SAFER 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Perte de foncier pour les agriculteurs : compensation ? Mise en place de « paiements pour services hydrologiques » ?
RALENTISSEMENT DES ÉCOULEMENTS DES MILIEUX DRAINÉS	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> SMBRJ / établissements gemapiens Financements ? 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les zones à enjeux 	<ul style="list-style-type: none"> Perte de foncier pour les agriculteurs : compensation ? Mise en place de « paiements pour services hydrologiques » ?

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
ORIENTATION D : PROMOUVOIR DES SYSTEMES AGRICOLES DIVERSIFIES ET RESILIENTS				
APPUI DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION SUR LES SYSTÈMES ET LES PRATIQUES D'IRRIGATION	<ul style="list-style-type: none"> • Rex sur les pratiques et expérimentations ayant lieu ailleurs (exemple de l'irrigation anticipée : remplir le réservoir sol avant la saison d'irrigation) • Besoin de formations • Fermes expérimentales • Accompagnement financier des agriculteurs mettant en place des expérimentations 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation : CA 26, Agribiodrome • Instituts de recherche techniques • Financement : CNR • Porteur : EPCI 	•	•
CRÉATION D'UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (GIEE) SUR LES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de réflexion sur les filières • S'appuyer sur les réseaux existants, plutôt que créer une nouvelle structure : faire connaître les réseaux et structures existantes auprès des agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • ADAF • CA26 • Agriculteurs du Vivant • AREAS (peut être sollicité par les EPCI) 	•	•
AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DES RÉSEAUX DU SID	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour la cartographie des réseaux et des bornes pour améliorer le suivi • Mise en place de compteurs chez les particuliers (pas le cas actuellement, possible gaspillage) 	<ul style="list-style-type: none"> • SID 	•	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur Roubion non prioritaire actuellement dans les investissements du SID
APPUI DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION SUR LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Partage de retours d'expériences : infos pratiques, formation et mobilisation collective 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités : formation des agriculteurs • CA • PAT : capitalisation des expériences sur l'agroécologie 	•	•

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
OBSERVATOIRE DES ASSOLEMENTS ET DES PRATIQUES / DES ÉCONOMIES D'EAU AGRICOLES	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des débouchés économiques • Réfléchir à diversifier les productions au sein des exploitations agricoles • Formation des agriculteurs sur les productions économes • Casser les idées reçues sur la consommation en eau des différentes productions 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation : CA, Agribiodrôme • EPCI : débouchés dans la restauration collective 	•	•
LIENS AVEC ET ENTRE LES PAT DU TERRITOIRE QUI PORTENT DES ACTIONS SIMILAIRES EN LIEN AVEC LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Combler les maillons manquants des filières : volet de transformation et petite industrie • Enjeux de sensibilisation sur la consommation locale pour préserver l'agriculture du territoire • Cartographie des ressources de biomasses 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités porteuses PAT, liens entre agriculture et filières • Agricourt : mise en relation des agriculteurs et collectivités 	• Réflexion à une échelle plus large (département, région)	• Problématique des normes en restauration collective, enjeu du coût des repas et de l'équilibre économique entre circuit court, impôts locaux et prix d'un repas.
ÉTUDE ET DÉPLOIEMENT DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENTS INNOVANTS POUR LES AGRICULTEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des actions existantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Département et CA 26 • Financement par le CNR • DRAAF • Coportage par des partenaires agricoles (pas forcément qu'un seul acteur identifié) 	•	•
ORIENTATION E : RENFORCER LA COOPERATION ET LA COORFINATION ENTRE ACTEURS DE LA GESTION DE L'EAU				
FORMATION ET SENSIBILISATION CONTINUE DES MEMBRES DU COPIL PTGE	•	•	•	•

ACTIONS	OBJECTIFS FIXÉS	QUI PORTE ? QUI PARTICIPE ? QUI FINANCE ?	OÙ	REMARQUES
ANIMATION, COORDINATION, SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PTGE	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des rencontres entre élus politiques (EPCI/SMBRJ) pour relayer les messages 	<ul style="list-style-type: none"> Création de commission thématique sur le modèle CLE Contrat Eau et Climat : plan d'action opérationnel financé par l'AE avec une enveloppe assurée (horizon proche : 2/3 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des contraintes locales de chacun 	<ul style="list-style-type: none">
REPRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE PTGE DANS LES INSTANCES TERRITORIALES	<ul style="list-style-type: none"> Représentation des élus au titre du COFIL PTGE dans les instances SCoT 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none">
COMMUNICATION ÉLARGIE SUR LA STRATÉGIE PTGE, DES ACTIONS EN COURS ET DES RÉSULTATS	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none">

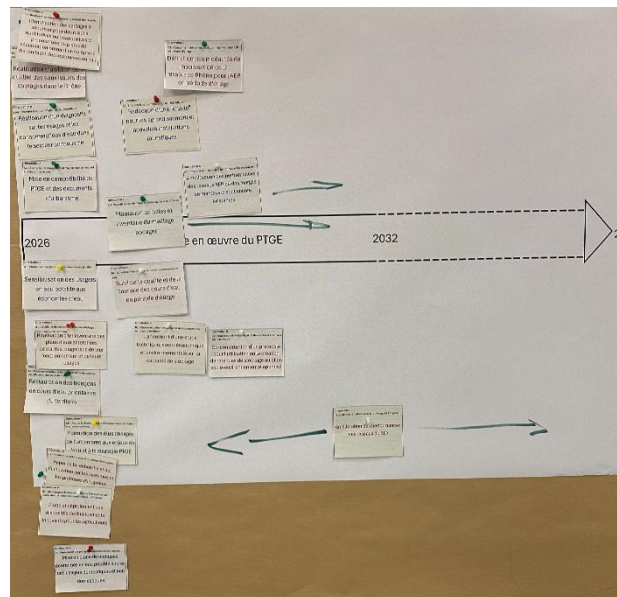
Il ressort de ces tableaux des idées transversales, qui reviennent indépendamment des actions et constituent des points clés de la stratégie du territoire :

- L'importance des retours d'expérience et de la capitalisation des connaissances : plusieurs acteurs présents au COPIL sont déjà engagés dans des actions en lien avec la gestion de la ressource en eau. Le partage des informations a été souligné dans l'ensemble des groupes de travail.
- La sensibilisation et la mobilisation des acteurs, et notamment des élus et responsables politiques dont les activités ont un impact sur la ressource (urbanisme, tourisme, planification, etc.)
- La coordination et la co-construction entre acteurs et projets : la nécessité d'une transparence et cohérence intersectorielle a été rappelée.
- Communication et visibilité autour des actions en cours, à venir, ainsi que sur leurs objectifs et les effets attendus.

● Priorisation des cartes actions dans le temps

L'objectif de cette seconde partie était d'inviter les participants à réfléchir à l'organisation des actions dans le temps. Ils ont pour cela réalisé un chronogramme des actions sur la durée du PTGE (2026-2031) et à plus long terme (horizon 2050).

Les cartes actions travaillées précédemment ont été placées sur une frise chronologique par les participants en fonction de la priorité des actions pour le territoire, de la faisabilité, etc.



Après un premier positionnement des cartes actions, les participants ont été invités à prendre du recul et à s'interroger sur la faisabilité du chronogramme, notamment au regard des modalités de financement et de portage des projets, puis à ajuster le positionnement des cartes en conséquence.

● Mise en commun des chronogrammes et synthèse

En fin d'atelier, les participants ont été invités à partager leur chronogramme et à mettre en commun leurs réflexions sur les actions jugées prioritaires, les acteurs impliqués et les modalités de mise en œuvre.

Les chronogrammes élaborés par les quatre groupes convergent sur les points suivants :

- Les actions considérées comme prioritaires sont celles qui s'inscrivent dans le long terme, qui présentent une inertie avant l'obtention de résultats et qui impliquent une diversité d'acteurs à concerter. Il s'agit notamment des actions relevant de l'orientation C « Améliorer la capacité d'infiltration et de rétention des sols et le fonctionnement des milieux ». La mise en œuvre des actions d'aménagement serait précédée d'une étude sur la thématique de l'hydraulique douce, visant à modéliser les écoulements à l'échelle du bassin versant, et à identifier les zones d'intérêt pour la création d'aménagements (haies, fascines, bassins de rétention, etc.).
- Les actions relevant de l'orientation B « Sécuriser l'accès à la ressource, notamment en période d'étiage » en lien avec le stockage doivent suivre une chronologie cohérente. Celle-ci comprends, dans un premier temps, l'amélioration des connaissances et la valorisation de l'existant, puis le lancement d'une étude socio-économique afin d'identifier les secteurs à enjeux compatibles avec la création de retenues. Ces deux actions constitueront des éléments préalables à l'élaboration d'un protocole adapté aux enjeux du territoire (économie, environnement, usages, etc.).
La création d'une instance de concertation chargée de valider le protocole et de veiller à son respect a été évoquée.
- Les élections ont été identifiées par l'ensemble des groupes comme une opportunité de formation et de sensibilisation des élus aux enjeux de la gestion de l'eau. L'action de formation des élus est classée prioritaire en lien avec les élections de mars 2026.
- Les actions de sensibilisation des usagers et de mise en place de pratiques économes, d'amélioration de performance des réseaux sont déjà engagées sur le territoire. Elles doivent toutefois être poursuivies et généralisées.
- Le secteur touristique est un levier d'économie non négligeable. Des actions sont attendues, d'une part, de la part des acteurs du secteur (campings, syndicats, etc.), afin de poursuivre et renforcer leurs efforts pour réduire leurs impacts sur les ressources. D'autre part, il est attendu des pouvoirs publics qu'ils encadrent et maîtrisent l'expansion du secteur touristique.
- Les actions de l'orientation E « Renforcer la coopération et la coordination entre acteurs de la gestion de l'eau » ont été placées comme toile de fond essentielle à la réalisation du PTGE.

Certaines actions ont été sources de divergences :

- Le secteur amont n'a pas considéré les actions liées à la mobilisation du Rhône comme prioritaires, au regard des actions d'économie, d'infiltration et de rétention de l'eau à l'échelle du bassin versant.
A l'inverse, pour le secteur aval, l'intérêt porté à cette ressource apparaît important pour sécuriser les usages AEP, avec une priorité mise sur la réalisation d'un bilan de la qualité des eaux issues des captages dans le Rhône.
Pour les usages agricoles, concernant l'amélioration des rendements du SID, le secteur aval a plutôt indiqué que cette action pourrait avoir lieu à plus long terme.
- A l'aval, un groupe a souligné la priorité à accorder aux actions d'économie, de sensibilisation, et d'accompagnement de l'adaptation des agriculteurs, par rapport aux actions de mobilisation de nouvelles ressources (orientation B).

Annexe 1. Liste de présence

NOM	Prénom	Structure	Présence
MORINAY CALMON	Antoine	ADAF	X
DUBREUIL	Colin	AERMC	X
SERRALONGUE	Galcérand	Agribiodrome	X
MOURGUES	Aurélien	CCDB	X
SIMIAN	Fabienne	CCDB	X
HARMEGNIES	Christelle	CCDB	X
MONTEGU	Damien	CCDSP	X
PUEL	Jean Marie	CCDSP	X
FREY	Sara	CCVD	X
DESPLANCHES	Mathilde	OUGC 26	Excusée
LESAFFRE	Nathalie	CD 26	Excusée
PETIT	Margot	Chambre d'Agriculture 26	X
HOUDAER	Arthur	Chambre d'Agriculture 26	X
CHAUVIN BUTHAUD	Benoit	Chambre d'Agriculture 26	X
RAYMOND	Vincent	CEN	Excusé
MOULINS DAUVILLIERS	Geneviève	Commune de Soyans	Excusée
REYNAUD	Philippe	Commune de Bouvières	X
VIRET	Régis	Commune de Saou	X
WILD	Aurélie	DDT	X
MONNIER	Yann	Fédération de Pêche 26	X
ICARD	Hervé	Montélimar Agglo	X
PIGNEDE	Boris	Montélimar Agglo	X
BRUNEL	Virginie	Montélimar Agglo	X
COURBIS	Yves	Montélimar Agglo	Excusé
SCELLE-HEBERT	Lénaïg	SCOT VDA	X
MOREL	Loïc	SCOT VDA	X
JOUFFRE	Philippe	SIEBRC	X
MARCEL	Cyril	SIEDPL	X
BOMPARD	Guy	SIEHR	X
LASAUSSE	Sophie	SID	X
DUVOID	Julien	SMBRJ	X
ZOU	Camille	SMBRJ	X
LAGIER	Damien	SMBRJ	X
PALLUEL	Robert	SMBRJ	X

